

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_240606_073

portant sur

AVENANT N°1 AU LOT N°5 CLOCHES, BEFFROI, PARATONNERRE DU MARCHÉ DE TRAVAUX RELATIF À LA RESTAURATION DES ÉLÉVATIONS EXTÉRIEURES DU CLOCHER DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT- FULCRAN

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU la décision du Maire n°MLDC_220705_056 du 5 juillet 2022 relative à l'attribution du lot n°5 « Cloches, beffroi, paratonnerre » du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran,

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer, en cours d'exécution, des modifications de prestations au lot n°5 Cloches, beffroi, paratonnerre du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran, entraînant des moins-values,

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 29 mai 2024,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°1 au lot n°5 « Cloches, beffroi, paratonnerre » du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran, avec l'entreprise AZUR CARILLONS, afin de modifier, en cours d'exécution du marché, les prestations initiales, entraînant une moins-value et de prolonger le délai d'exécution des travaux jusqu'au 29 mai 2024,

- **ARTICLE 2** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant en moins-value à trois-mille-huit-cent-quatre-vingt-onze euros soixante-et-onze centimes Hors Taxes (3 891,71 € HT) soit quatre-mille-six-cent-soixante-dix euros cinq centimes Toutes Taxes Comprises (4 670,05 € TTC), introduit un écart de moins trois virgule zéro-trois pourcent (-3,03 %), par rapport au montant du marché initial, le portant ainsi à cent-vingt-quatre-mille-sept-cent-sept euros quinze centimes HT (124 707,15 € HT) soit cent-quarante-neuf-mille-six-cent-quarante-huit euros cinquante-huit centimes TTC (149 648,58 € TTC),

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondant à l'avenant n°1 au marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran, au budget principal, chapitre 21, article 2138,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240606-lmc111180-AR-1-
1

Date de télétransmission : 06/06/24

Date de publication : 07/06/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le six juin deux mille vingt-quatre,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE LODEVE
Place de l'Hôtel de Ville
34 700 LODEVE

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

ENTREPRISE AZUR CARILLON
5, rue de l'horloge
83 340 FLASSANS SUR ISSOLE
Mail : azur.carillon@scal-campanaire.fr
Téléphone : 04 94 68 40 61
SIRET : 331 878 454 00049

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public

HERAULT – LODEVE
Ancienne cathédrale Saint-Fulcran
Restauration du clocher et ouverture au public
LOT N°5 : CLOCHES / BEFFROI / PARATONNERRE

■ Date de la notification du marché public : 1er août 2022

■ OS N°1 : du 16/08/2022 au 16/08/2023
OS N°2 : prolongé jusqu'au 15/12/2023
OS N°3 : prolongé jusqu'au 29/03/2024

■ Durée d'exécution du marché public :12.....mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%.....
- Montant HT : 128 598,86 €
- Montant TTC : 154 318,63 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le déroulement des travaux a donné lieu à des modifications de prestations au marché de l'entreprise AZUR CARILLON titulaire du lot N°5 : Cloches / Beffroi / Paratonnerre :

Certaines modifications ont apportés des moins-values :

- les conducteurs de descente n'ont pas été déposés sur toute la hauteur comme prévu au projet mais uniquement sur les zones le nécessitant au vu des travaux à réaliser ;
 - la conception détaillée du beffroi a permis la réduction du volume de bois à mettre en œuvre et supprimé la nécessité de réaliser une échelle ;
 - de même, les corbeaux prévus sous les 3 poutres principales n'ont pas été réalisés ;
- En revanche, d'autres modifications ont occasionné des plus-values :
- la surface d'abat-sons persiennés a été augmentée notamment en hauteur pour une meilleure protection des ouvrages.

Enfin, le remplacement des tinteurs des cloches à neuf a été décidé selon le devis N°D2023-11-0387 d'un montant de 6 355,00 € HT soit 7 626,00 € TTC joint en annexe.

En conclusion, conformément aux articles R2194-2 et R2194-5 du code de la commande publique, le présent avenant conclut à une moins-value de 3 891,71 € HT soit 4 670,05 € TTC suivant le bilan validé par l'architecte en date du 29/01/2024 pour un montant total de 124 707,15 € HT soit 149 648,58 € TTC.

■ Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Le délai d'exécution des travaux est prolongé de 2 mois jusqu'au 29/05/2024.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20.00 %**
- Montant HT : **- 3 891,71 € HT**
- Montant TTC : **- 4 670,05 € TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : **- 3,03 %**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20.00 %**
- Montant HT : **124 707,15 € HT**
- Montant TTC : **149 648,58 € TTC**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)